

APPENDICE 4-b : Déclaration mensuelle des données opérationnelles relatives aux caisses centrales en application de l'article 7 de la « convention type relative aux opérations de traitement des billets en euros par les établissements de crédit ou les établissements de paiement en vue de la délivrance au public au moyen d'automates en libre service »

Mois : Année :

Raison sociale de l'opérateur :

Caisse centrale :

Déclaration à l'unité

Billets / Coupures	500	200	100	50	20	10	5
Nombre de billets traités							
dont nombre de billets considérés comme impropres à la remise en circulation (catégories 4b/B2)							
dont nombre de billets remis en circulation (catégories 4a/B1) <ul style="list-style-type: none"> ➤ auprès d'agences bancaires ➤ auprès de clients directs d'établissements de crédit ou d'établissements de paiement 							

Nom, date et signature